



Chaînes de Services et d'Amitié asbl

48, rue de Stembert – 4800 VERVIERS

RPM Verviers - N° d'entreprise obligatoire : 414.134.966

087/35.14.65. – 0494/10.83.16 - info@csav.be

www.csav.be

Compte : BE47 7765 9927 4080

Asbl reconnue et subsidiée par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Projet d'Accueil des CSA

2026-2031

Mise à jour dans le cadre du renouvellement de reconnaissance

en tant qu'EDD par l'ONE



PROJET PÉDAGOGIQUE (P.P.)

1. Introduction :

Les C.S.A. travaillent au quotidien dans un contexte marqué par une précarité grandissante. Cette réalité s'inscrit dans un maillage associatif particulièrement dense à Verviers, qui comprend notamment des dispositifs d'aide alimentaire tels que le relais social urbain, ainsi que diverses associations de terrain comme téléservice, le DUS ou encore le Relais Saint-Joseph.

Dans ce cadre, l'action des C.S.A. s'inscrit dans une réalité socio-économique plus large, caractérisée par des besoins de plus en plus diversifiés. Les familles accompagnées peuvent en effet rencontrer des difficultés multiples, qu'elles soient financières, sociales ou éducatives, ce qui rend les situations parfois complexes et évolutives. Les permanents sont donc amenés à adapter en permanence leurs pratiques, à renforcer leur capacité d'écoute et à ajuster leurs réponses en fonction des réalités rencontrées sur le terrain.

2. Historique institutionnel :

Les Chaînes de Services et d'Amitié (C.S.A.) sont fondées en 1968 par sœur Madeleine Beaucarne, arrivée de Bruxelles, avec pour objectif de mobiliser des jeunes bénévoles de 14 à 25 ans afin de répondre à des problématiques sociales telles que l'isolement des personnes âgées ou les difficultés scolaires des enfants, tout en formant ces jeunes à l'engagement solidaire. Après un premier séjour de vacances en 1970, le mouvement devient une ASBL en 1974. Il se structure progressivement, obtient un local en 1979 et engage son premier travailleur social. Les années suivantes marquent une phase d'expansion avec l'acquisition de locaux, l'ouverture d'une maison de camps à la côte belge et l'augmentation du nombre de permanents et de bénévoles.

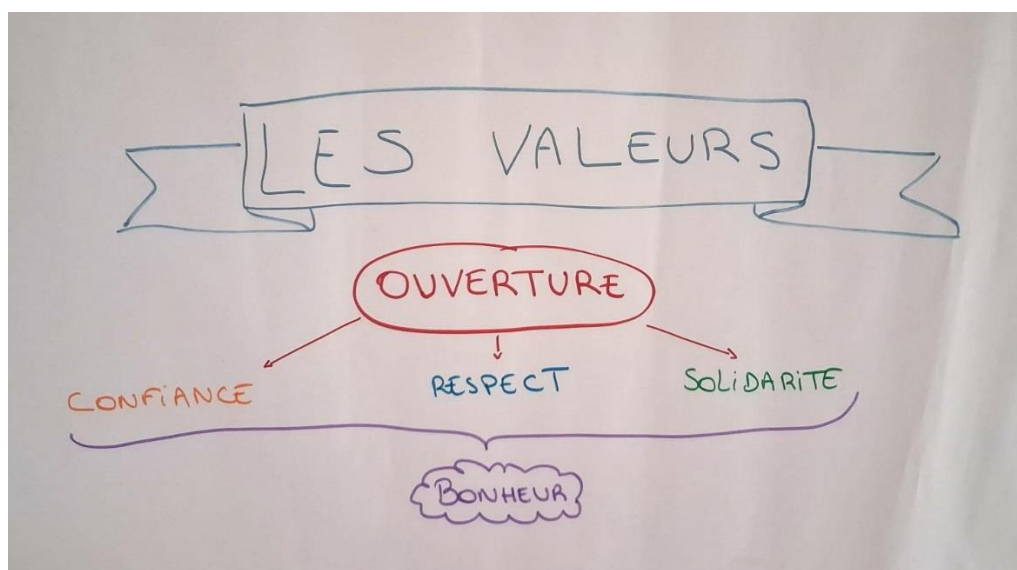
À partir des années 1990, l'ASBL développe de nouveaux projets : bibliothèque jeunesse, aide scolaire, atelier ludique et groupe d'alphabétisation, tout en intervenant dans plusieurs quartiers pour soutenir les familles fragilisées. Des réorganisations ont lieu à partir de 2007, avec le regroupement des écoles de devoirs et l'arrêt de certaines activités faute de moyens ou de participation suffisante. En 2015, le groupe des aînées est également stoppé, permettant de recentrer les ressources humaines sur les animations destinées aux enfants, tout en poursuivant la mission sociale initiale de l'association.

La période du Covid a profondément marqué le fonctionnement des C.S.A., les poussant à adapter rapidement leurs pratiques afin de poursuivre leurs missions auprès des enfants et des familles dans un contexte difficile. Malgré les contraintes, l'équipe est restée pleinement mobilisée pour assurer la continuité de l'accompagnement éducatif et social. Cette persévérance a permis de maintenir le lien avec les enfants et leurs familles.

Les C.S.A. ont dû s'adapter, mais se sont rendu compte que le fonctionnement mis en place pendant la période du Covid leur convenait également. Depuis lors, leur organisation a continué à évoluer et à se développer au fil des années. Les permanents ont renforcé leurs pratiques, structuré davantage leurs actions et mis en place de nouvelles dynamiques, qui s'ajustent toujours aux réalités du terrain.

3. Les finalités et les valeurs

L'équipe des CSA a sollicité l'AEDL de Liège dans le but d'élaborer et d'organiser notre nouveau projet pédagogique. Les activités réalisées avec l'AEDL se sont révélées particulièrement enrichissantes pour l'ensemble de l'équipe. Elles nous ont offert l'opportunité de prendre du recul par rapport à nos pratiques quotidiennes, de confronter nos points de vue et de mieux cerner les valeurs essentielles que nous souhaitons transmettre aux jeunes.



A la suite des différentes activités menées, l'équipe a pu dégager plusieurs finalités essentielles des CSA, à savoir l'ouverture, le respect, la confiance et la solidarité.

L'ouverture se traduit par la volonté d'encourager les enfants à découvrir le monde qui les entoure, à s'intéresser aux autres et à accepter les différences. À travers diverses activités proposées par les CSA, les enfants sont amenés à explorer de nouvelles cultures, à partager leurs expériences favorisant ainsi la curiosité et la tolérance. Par exemple, les CSA ont déjà mis en place un projet où les enfants devaient découvrir un pays puis le présenter aux autres enfants. Ce projet s'est déroulé sur plusieurs mercredis (trois à quatre), durant lesquels les enfants ont préparé leur présentation. Ce qui le rendait particulièrement enrichissant, c'est que les parents y ont également participé en apportant des plats ou des desserts typiques des pays présentés. Ce type d'activité favorise l'ouverture d'esprit des enfants en les sensibilisant à d'autres cultures et en encourageant la curiosité ainsi que le respect des différences.

Le respect constitue également une valeur fondamentale pour nous. Il s'agit d'apprendre aux enfants à reconnaître l'importance de chacun, à respecter les règles de vie en collectivité ainsi que le matériel et les espaces communs. Cela passe notamment par la mise en place de règles claires à travers une charte de vie collective. En effet, que ce soit lors de l'aide scolaire ou pendant les activités, les animateurs mettent un point d'honneur à faire respecter ces règles au quotidien. Ils élaborent une charte comprenant différentes règles dont certaines sont non négociables, tout en laissant la possibilité aux enfants d'y ajouter celles qui leur semblent pertinentes. Ces règles sont généralement établies en début d'année, mais elles sont rappelées aux enfants tout au long de l'année lorsque les situations l'exigent.

La confiance vise à créer un climat sécurisant dans lequel chaque enfant se sent écouté, valorisé et capable d'agir. Pour cela, l'équipe est attentive à accueillir la parole de chaque enfant, par exemple lors de temps d'échange en groupe ou de discussions individuelles où chacun peut exprimer ses émotions, ses envies ou ses difficultés sans crainte d'être jugé. L'équipe veille également à renforcer l'estime de soi des enfants en valorisant leurs réussites, même les plus petites : féliciter un enfant qui a réussi à terminer une activité, encourager ses efforts plutôt que le résultat, ou encore mettre en avant ses progrès devant le groupe.

Enfin, à travers la solidarité nous essayons de développer l'entraide et la coopération entre les enfants. Des projets collectifs ont déjà été proposés, comme l'organisation d'une activité ou d'une présentation destinée aux parents, permettant aux enfants de collaborer, de se répartir les tâches et de s'entraider pour atteindre un objectif commun. Au quotidien, cette solidarité se manifeste également par l'aide entre pairs : certains adolescents accompagnent les plus jeunes dans leurs activités ou leurs apprentissages, tandis que des enfants qui ont compris une consigne ou une matière peuvent aider ceux qui rencontrent des difficultés.

Ces différentes finalités guident l'ensemble des actions menées au sein des CSA et contribuent au développement global des enfants.

4. Contexte économique et socio-culturel du quartier

Le quartier de Mangombroux-Abattoir à Verviers, marqué par une grande diversité culturelle et des difficultés socio-économiques, a été classé ZIP3¹ en 1996 en raison de la dégradation de ses conditions de vie. Dans ce contexte, les CSA s'inscrivent au cœur d'un environnement multiculturel où plus de dix nationalités différentes cohabitent.

Les CSA sont situés à Verviers, à proximité de plusieurs établissements scolaires tels que Carl Grün et Saint-Joseph, ce qui facilite l'accès des enfants et favorise leur participation régulière. Les rues avoisinantes comprennent également des lieux de vie importants pour les habitants, comme une mosquée, qui reflète la diversité culturelle et religieuse du quartier. Un espace de

¹ Les ZIP 3 désignent des zones regroupant des quartiers où l'on observe une dégradation progressive des espaces publics et des logements environnants, ainsi qu'une forte concentration de problèmes sociaux tels que la pauvreté, le chômage et une importante diversité de populations issues de l'immigration.

jeux, équipé d'un terrain de football et d'un panneau de basket, constitue également un lieu central de rencontre pour les enfants et les jeunes.

Par ailleurs, plusieurs associations sont implantées à proximité de l'Ecole De Devoirs, telles que les Restos du Cœur, la Régie de quartier de Mangombroux et le Relais Saint-Joseph. Ces structures participent à la dynamique sociale du quartier et représentent des partenaires potentiels dans la mise en place de projets communs.

Au regard de ce contexte socio-économique fragile et de la diversité culturelle présente dans le quartier de Mangombroux-Abattoir, les CSA jouent un rôle essentiel. Face à la précarité, aux difficultés sociales, l'asbl offre un cadre sécurisant, structurant et bienveillant pour les enfants. Elle constitue un repère stable où chacun peut être écouté, valorisé et soutenu dans son développement.

Les finalités des CSA prennent ici tout leur sens : garantir la sécurité physique et affective des enfants, tout en favorisant la confiance en soi et en l'autre. Ils encouragent également la solidarité à travers l'entraide et la coopération entre les enfants, ainsi que l'ouverture aux autres dans un contexte de grande diversité culturelle. Le respect de chacun, de ses différences, de son rythme et de son vécu est au cœur des pratiques éducatives.

À travers leurs actions, les CSA participent activement à la dynamique du quartier depuis plusieurs années en collaboration avec la Régie de quartier de Mangombroux, en organisant la fête de quartier ou encore avec la création du Comité de quartier du quartier de l'Abattoir. Les ASBL valorisent et encouragent la participation des habitants et les accompagnent dans la création de projets.

5. Le public visé

Aux CSA, le public visé regroupe les enfants et les adolescents nécessitant un accompagnement éducatif, à savoir les enfants de 6 à 12 ans ainsi que les adolescents de 12 à 15 ans. La majorité de ces jeunes résident dans le quartier et sont généralement inscrits par leurs parents.

Les CSA se veulent accessibles à tous et ne fixent pas de conditions d'admission strictes. L'asbl accueille les enfants en leur offrant un encadrement adapté et de qualité. Ainsi, un enfant rencontrant des difficultés scolaires peut bénéficier d'un soutien, tout comme un enfant ayant simplement besoin d'un cadre structuré peut participer aux activités proposées.

Par ailleurs, les enfants présentant des besoins spécifiques peuvent également être accueillis, à condition que l'équipe éducative dispose des ressources humaines et matérielles nécessaires pour les accompagner de manière adéquate. Toutefois, afin de garantir le bien-être de chacun et de maintenir la qualité de l'encadrement, l'asbl peut être amenée à adapter le nombre d'inscriptions ou à évaluer certaines situations nécessitant un suivi plus individualisé.

Cet accompagnement vise avant tout à répondre aux besoins propres de chaque jeune en favorisant son épanouissement global. Il encourage l'émancipation sociale, la découverte

culturelle et l'ouverture au monde, tout en soutenant le développement de l'autonomie et de la confiance en soi. À travers des activités variées et un encadrement bienveillant, les CSA offrent un espace sécurisant où chaque enfant et adolescent, quel que soit son parcours ou son contexte familial, peut s'exprimer, expérimenter, trouver sa place au sein du groupe et grandir en tant qu'individu.

6. Les missions

Les CSA ont pour mission de **soutenir le développement intellectuel** de l'enfant en valorisant sa capacité à apprendre. À travers l'école de devoirs, les animateurs accompagnent les enfants dans la réalisation de leurs devoirs, tout en mettant en place des ateliers autonomes qui leur permettent de poursuivre leurs apprentissages de manière plus ludique et indépendante. Dans ce cadre, les jeunes sont encouragés à expérimenter, à faire des choix, à réfléchir et à construire leurs propres savoirs. Cela favorise le plaisir d'apprendre et le développement de l'autonomie, tout en permettant à chacun d'évoluer à son rythme.

Les CSA cherchent également à **favoriser le développement et l'émancipation sociale des enfants**. À travers les différentes activités proposées par l'asbl, les enfants apprennent à coopérer, à partager et à vivre ensemble. En début d'année, une charte de vie commune est élaborée avec les enfants afin de définir un cadre clair et partagé, favorisant le respect et l'implication de chacun. Par ailleurs, des projets collectifs sont organisés, invitant les jeunes à collaborer, à s'entraider et à construire ensemble. Ces expériences renforcent leur empathie, leurs compétences relationnelles et leur permettent de mieux comprendre les règles de vie en société, tout en se sentant pleinement acteurs de leur environnement.

Les CSA ont également pour objectif de favoriser **la créativité de l'enfant, ainsi que son accès et son initiation aux différentes cultures dans leurs multiples dimensions**. À travers les activités proposées les mercredis, lors des stages et lors de l'école de devoirs, les enfants participent à des activités artistiques, manuelles et ludiques qui stimulent leur imagination et renforcent leur confiance en leurs capacités. Ces expériences favorisent également la découverte et l'ouverture aux cultures, aux différents arts et aux expériences scientifiques contribuant ainsi à élargir leur vision du monde et à nourrir leur curiosité.

Par exemple, des sorties culturelles sont régulièrement organisées, notamment au Centre culturel de Dison ou au bocage à Herve, où les enfants peuvent assister à des spectacles et découvrir le théâtre.

Les CSA visent à **favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation**. Les enfants sont invités à s'impliquer dans la vie du groupe, à prendre des initiatives, à proposer des idées et à les concrétiser. Par exemple, ils participent à des temps de discussion où ils peuvent exprimer leur avis, contribuent à l'élaboration des règles de vie commune, ou encore s'impliquent dans l'organisation d'activités et de projets collectifs.

Ils peuvent également être amenés à faire des choix concernant les animations, à proposer des sorties ou à prendre des responsabilités au sein du groupe (gestion du matériel, aide aux plus jeunes, etc.). Ces expériences leur permettent de mieux comprendre leurs droits et leurs responsabilités, de développer leur esprit critique et de se préparer à devenir des citoyens actifs, respectueux et responsables.

Les C.S.A. **soutiennent les familles** en les écoutant et en les orientant vers les services adéquats face aux situations auxquelles elles peuvent être confrontées. Cet accompagnement vise à aider les parents à mieux comprendre leurs besoins et ceux de leurs enfants, à trouver des solutions adaptées et à prendre du recul face aux difficultés rencontrées. Ces actions individuelles d'écoute et d'orientation sont directement liées à une dynamique de création de lien avec les familles.

Dans cette même logique, les C.S.A. organisent également deux journées familles par an. Ces rencontres offrent l'occasion de découvrir les familles sous un autre angle, de mieux se connaître et de créer des liens solides entre parents, enfants et équipe éducative. Elles permettent aussi de partager des expériences, d'échanger sur la parentalité et de renforcer la cohésion sociale entre tous les acteurs impliqués.

7. Objectifs généraux

Les CSA ont pour objectif de poursuivre leurs actions essentielles en maintenant l'organisation de l'école des devoirs, des activités du mercredi ainsi que des stages durant les vacances scolaires. Ces activités constituent une base solide pour accompagner les enfants en leur offrant des espaces de loisirs, de découverte et de socialisation. Toutefois, au-delà de cette continuité, l'équipe a identifié plusieurs objectifs spécifiques pour les cinq prochaines années. Ces priorités visent à renforcer la qualité des actions proposées, à mieux répondre aux besoins des enfants et des familles, et à développer de nouvelles dynamiques en lien avec le quartier et les partenaires, afin d'enrichir les impacts des CSA sur les enfants. En effet, ces nouveaux objectifs permettront aux enfants d'aller à la rencontre d'autres enfants, de découvrir des projets innovants et de s'ouvrir à de nouvelles expériences, favorisant ainsi leur épanouissement personnel et leur développement global.

Au cours des cinq prochaines années, les CSA se fixent comme priorité de renforcer les liens avec les familles. Pour y parvenir, ils souhaitent organiser davantage de journées dédiées aux familles, favorisant les moments de rencontre, d'échange et de convivialité. Ces événements permettront de créer un climat de confiance et d'encourager une communication plus fluide entre les équipes et les parents. Les CSA souhaitent organiser au moins une activité famille sur l'année et de développer ces activités si le budget des CSA le permet. L'équipe est déjà en recherche d'appel à projets qui pourraient les aider à concrétiser cet objectif.

Dans cette même optique, les visites à domicile seront également développées. Aller à la rencontre des familles dans leur environnement quotidien constitue un moyen efficace de mieux comprendre leurs réalités, leurs besoins et leurs attentes. Cette démarche vise à instaurer une relation plus personnalisée et à faciliter l'accompagnement proposé par les CSA.

Par ailleurs, les CSA ont pour ambition de développer le comité de quartier dans lequel ils sont actuellement. L'objectif est d'encourager une participation plus active des habitants en les impliquant davantage dans les projets locaux. En renforçant ce sentiment d'appartenance, les CSA espèrent créer une véritable dynamique collective au sein du quartier.

Un autre enjeu important est de redonner une image positive du quartier. À travers diverses initiatives et activités, les CSA souhaitent mettre en avant les richesses locales, les talents des habitants et les aspects positifs de la vie de quartier. Cette valorisation contribuera à changer les perceptions et à renforcer la fierté des résidents.

Enfin, les CSA entendent développer leurs partenariats avec les écoles et d'autres associations. En collaborant avec différents acteurs, ils pourront partager les expériences, discuter des bonnes pratiques et proposer aux enfants des activités variées et enrichissantes. Ces partenariats permettront d'élargir les horizons des jeunes et de leur offrir de nouvelles opportunités d'apprentissage.

8. Moyens et ressources

Les activités proposées par les CSA :

→ L'aide scolaire pour les enfants de 6-12 ans:

Aux CSA, l'aide scolaire s'organise de la manière suivante :

Grâce à son inscription, chaque enfant bénéficie d'un accompagnement régulier et individualisé. Les jeunes sont répartis en quatre groupes, organisés sur deux créneaux horaires, de 15h30 à 16h30 et de 16h30 à 17h30. Chaque groupe est composé de huit enfants ou adolescents âgés de 6 à 15 ans, ce qui permet d'accueillir jusqu'à 64 jeunes issus de l'enseignement primaire et secondaire.

- 15h30 : Accueil des enfants, goûter, puis temps dédié aux devoirs et aux ateliers en autonomie
- 16h : Mise en place d'une activité collective si tous les enfants ont terminés. Si cela n'est pas le cas, les ateliers autonomes continuent.
- 16h30 : Départ du premier groupe et arrivée du deuxième groupe
- 17h30 : Départ du 2^{ème} groupe.

Chaque année, les animateurs font le choix de suivre le même groupe tout au long de l'année scolaire afin de garantir un accompagnement cohérent et continu. Cette organisation favorise l'instauration d'une relation de confiance et permet de créer un cadre stable et bienveillant, essentiel à l'épanouissement des enfants. Dans ce contexte, chaque groupe est accueilli pendant une heure, ce qui permet un suivi régulier et personnalisé.

L'accompagnement vise avant tout à lutter contre l'échec scolaire en aidant chaque enfant à reprendre confiance en lui et en ses capacités. Les animateurs proposent des exercices ciblés

et adaptés aux difficultés rencontrées, après analyse des besoins. Leur travail de préparation en amont, notamment lors des moments de planification, permet de réfléchir à des méthodes pédagogiques variées. L'objectif est de redonner le goût d'apprendre à travers des activités plus ludiques, comme des jeux éducatifs ou des défis, tout en soutenant les apprentissages fondamentaux. Un exemple concret est l'accompagnement d'un enfant en difficulté de lecture, pour lequel des exercices spécifiques et des encouragements réguliers ont permis des progrès.

Les animateurs mettent également l'accent sur la valorisation des efforts plutôt que sur les seuls résultats. Ils encouragent la persévérance et l'esprit d'initiative, notamment lors de l'analyse des bulletins scolaires, en invitant les enfants à réfléchir à leur propre satisfaction et à leurs efforts fournis. Le cadre de travail est structuré et sécurisant, afin de favoriser l'autonomie, l'organisation et la gestion du temps. Les enfants sont ainsi encouragés à s'avancer dans leurs devoirs lorsqu'ils en ont la possibilité.

L'accompagnement prend aussi en compte la globalité de l'enfant, en intégrant son environnement social, familial et culturel. Les animateurs adaptent leurs interventions et favorisent les échanges entre pairs, ce qui contribue au renforcement du lien social. Une attention particulière est portée aux enfants primo-arrivants, notamment grâce à l'entraide entre enfants et à la présence d'un animateur parlant arabe, facilitant la communication avec les enfants et leurs parents. Un autre objectif important des C.S.A. est de maintenir la gratuité de l'école des devoirs, afin de garantir un accès équitable à tous les enfants, indépendamment de la situation financière des familles. Cette gratuité permet de réduire les inégalités et d'assurer les mêmes chances de réussite et d'épanouissement pour chacun.

Enfin, des moments conviviaux viennent compléter cet accompagnement, comme le goûter organisé chaque jeudi par une animatrice et une volontaire. Ce moment permet de proposer des aliments sains, de saison et économiques, tout en faisant découvrir de nouvelles saveurs aux enfants. De manière ludique, ils sont invités à deviner les ingrédients ou à participer à la découverte des aliments, à travers des préparations simples comme des brochettes de fruits, des smoothies ou des tartines.



Activité lecture – 2023

➔ L'aide scolaire pour les adolescents de 12 à 15 ans.

L'inscription des jeunes du secondaire se fait sur une base volontaire. L'équipe a pour objectif de les accompagner de manière bienveillante tout au long de leur parcours scolaire, en se positionnant comme un soutien.

Aux CSA l'aide scolaire pour les jeunes de 12 à 15 ans est organisée en deux groupes de huit jeunes se réunissant soit les lundis et jeudis, soit les mardis et vendredis. Ce fonctionnement vise à développer leur autonomie tout en les soutenant dans leur parcours scolaire afin de prévenir le décrochage. En maintenant deux jours par semaine, les animateurs permettent aux adolescents d'apprendre à gérer leur travail de manière indépendante tout en bénéficiant d'un accompagnement bienveillant. Cet accompagnement renforce la confiance en soi, la motivation et la persévérance face aux difficultés scolaires, tout en aidant à gérer le stress et les émotions liés aux apprentissages.

Un autre objectif est de développer des méthodes de travail efficaces et de renforcer l'autonomie des adolescents. Cela inclut l'organisation du temps, la gestion des priorités, les techniques de révision adaptées et la planification des tâches. Les jeunes sont encouragés à être acteurs de leur apprentissage, que ce soit à travers la réalisation de leurs objectifs.

L'asbl met également l'accent sur le travail collectif et le soutien social, en favorisant l'entraide entre adolescents et les échanges dans le cadre de projets communs. Elle prend en compte les besoins spécifiques de chaque jeune et oriente vers d'autres services si nécessaire. Enfin, les CSA créent un espace sécurisant et bienveillant, tout en collaborant activement avec les parents, l'école si le besoin s'en ressent.

A travers des ateliers (jeux, discussions,...) les animateurs organisent également des ateliers autour de sujets de société, tels que les réseaux sociaux, le bénévolat, les valeurs de notre société, le respect, le choix des études ou encore les influences culturelles, comme les styles de musique écoutés. Les animateurs souhaitent faire réfléchir les jeunes sur leur ouverture d'esprit.



Atelier sur la sensibilisation des réseaux sociaux – 2024

→ **Les animations pour enfants (mercredi après-midi et stages) :**

Chaque mercredi après-midi, de 14h à 17h, les C.S.A. proposent un temps d'activités ludiques et éducatives destiné aux enfants. Ce moment constitue un véritable espace de découverte, d'échange et d'épanouissement personnel, où le plaisir d'apprendre est central. Les activités sont variées et adaptées, permettant aux enfants de s'exprimer librement, de développer leur autonomie, leur créativité, leur esprit d'équipe et leur sens de l'initiative, tout en prenant conscience de leurs capacités.

De nombreuses expériences sont proposées afin de stimuler leur curiosité et leur ouverture au monde. Les enfants participent à des projets créatifs (fabrication d'instruments à partir de matériaux recyclés, dessin libre, réalisation de jeux de société), à des activités culturelles (présentation de pays, théâtre autour de thèmes éducatifs) ainsi qu'à des défis collectifs et des sorties dans le quartier (plaine Bauwens, parc de Séroule, etc.). Des rencontres avec d'autres groupes d'enfants ou dans un cadre intergénérationnel renforcent également le partage, le respect et le vivre-ensemble.

Ces activités sont encadrées par les permanents ou des intervenants extérieurs, dans un cadre sécurisant et bienveillant, respectant le rythme de chaque enfant. Des temps de parole en petits groupes permettent aussi d'exprimer les émotions et de favoriser l'écoute. Les enfants se voient également confier des responsabilités simples, comme la distribution du matériel ou le rangement, afin de développer leur autonomie.

Enfin, l'ensemble des activités est pensé de manière flexible en tenant compte des envies des enfants recueillies lors des temps d'échange. L'équipe éducative cherche également à collaborer au maximum avec des partenaires culturels tels que le Centre culturel de Verviers ou de Dison, ainsi qu'avec la scène du Bocage, afin d'enrichir les propositions et d'ouvrir les enfants à de nouvelles découvertes. Des activités sportives et spécifiques peuvent également être mises en place, comme des initiations à la boxe en collaboration avec un permanent. Cette diversité d'actions permet de proposer des animations vivantes, motivantes et adaptées, favorisant à la fois l'épanouissement global et l'intégration sociale des enfants.



Atelier cirque – 2022



Balade dans les Fagnes – 2024

→ Les animations pour les adolescents :

L'équipe souhaite entretenir un lien fort avec les jeunes tout en les encourageant à s'impliquer activement dans les activités proposées. Tout au long de l'année, des rencontres mensuelles sont organisées afin de les sensibiliser aux enjeux du monde qui les entoure, de les amener à réfléchir à des sujets d'actualité et de les accompagner dans la construction de leur propre opinion. Dans ce cadre, des débats ont déjà été menés sur des thématiques telles que l'environnement, les réseaux sociaux ou encore l'égalité, permettant à chacun de s'exprimer et d'écouter les points de vue des autres.

L'objectif est également d'encourager les adolescents à devenir des citoyens responsables, en développant le sens des responsabilités, de l'engagement et de la coopération. Les jeunes peuvent ainsi être impliqués dans l'organisation d'événements (sorties, activités pour les plus petits,..), la gestion du matériel ou encore l'attribution de rôles au sein du groupe (responsable d'activité, médiateur, référent de projet).

Ils sont aussi encouragés à s'investir dans la création de projets concrets, notamment à travers des actions permettant de financer certaines activités. Cette démarche leur permet de gagner en autonomie et de s'approprier pleinement les projets qu'ils souhaitent mettre en place, tout en prenant conscience de l'importance de leur engagement personnel. Dans cette même logique, ils sont amenés à proposer des idées, à concevoir et à mener des projets de A à Z, ou encore à gérer un petit budget dans le cadre de sorties ou d'activités.

Par ailleurs, une attention particulière est portée à la valorisation de la persévérance et du travail accompli, en montrant que les efforts fournis aboutissent à des résultats concrets. Cela peut se traduire par des projets à moyen ou long terme, tels que la préparation d'un spectacle, d'un tournoi ou d'une exposition, permettant aux jeunes de suivre l'évolution de leur travail jusqu'à sa réalisation finale.

Enfin, l'ensemble de ces actions vise à renforcer les valeurs telles que le respect, la solidarité et la coopération. Elles sont travaillées à travers des jeux coopératifs, des temps d'échange autour du vivre-ensemble ainsi que la construction de règles de vie élaborées avec les jeunes eux-mêmes.



Journée à Ostende – 2022

L'accompagnement social :

L'équipe des CSA reste disponible pour les familles et les habitants du quartier, en accordant une attention particulière à l'écoute et à l'accompagnement social des personnes en lien avec l'ASBL. Elle accueille les demandes, propose un soutien adapté et oriente chacun vers les services les plus appropriés en fonction des difficultés rencontrées, en s'appuyant à la fois sur les ressources personnelles, le réseau des familles et le tissu social existant à Verviers.

Par ailleurs, l'association développe et entretient des collaborations étroites avec les structures du quartier (Régie de quartier, écoles, Réseau d'aide alimentaire) ainsi qu'avec différents partenaires à l'échelle de la ville (CPAS, autres EDD, Relais Social Urbain, Plan de Cohésion Sociale, etc.), afin d'assurer un accompagnement cohérent et complémentaire.

L'équipe éducative se tient également disponible pour soutenir les familles et les jeunes confrontés à des difficultés relationnelles, familiales, administratives ou sociales. Les demandes concernent le plus souvent l'écoute et l'information, la recherche de logement, les difficultés financières, les conflits familiaux ainsi que l'orientation vers des services spécialisés.

L'accompagnement de la coordination

La coordinatrice joue un rôle clé dans le fonctionnement quotidien de l'ASBL. Elle centralise les demandes, tant internes qu'externes, ainsi que les décisions courantes, en collaboration avec les différents acteurs de l'association. Elle assure également le lien entre l'équipe, l'organe d'administration et les bénévoles.

Elle organise et anime les réunions d'équipe hebdomadaires, favorisant une réflexion collective sur l'organisation des activités et la gestion des différents contacts. Attentive aux dynamiques locales, elle se tient informée des opportunités liées aux projets de quartier et aux animations. Par ailleurs, elle prend en charge la gestion des dossiers de subsides, représentant une dizaine de demandes ou de justificatifs par an. Enfin, elle représente l'ASBL et participe aux réunions de concertation, d'évaluation et de formation en lien avec les missions menées. Parallèlement, la coordinatrice supervise l'ensemble des activités et coordonne l'équipe d'animation des C.S.A., afin d'assurer la continuité du projet associatif et la mise en œuvre des actions répondant aux objectifs de l'asbl.

Activités familles :

Des journées ponctuelles sont organisées avec les familles afin de permettre aux permanents et aux bénévoles de rencontrer les parents dans un cadre différent de celui de l'aide scolaire. Ces moments, proposés de manière occasionnelle, tiennent compte des disponibilités et des attentes des parents. Ils sont généralement très appréciés, car ils offrent aux familles l'opportunité d'échanger avec l'équipe dans un contexte plus convivial et détendu. L'objectif est de renforcer les liens entre les parents et l'équipe, tout en permettant de découvrir les enfants sous un autre regard que celui des devoirs ou du cadre scolaire. Voici deux exemples d'activités réalisées pendant l'année 2024 et 2025.



Mondo Verde - 2024



Journée à Ostende - 2025

Les séjours de vacances

Les C.S.A. sont agréés en tant que Centre de Vacances, ce qui leur permet d'organiser des séjours d'été venant compléter le travail éducatif mené tout au long de l'année. Ces camps offrent aux enfants des moments privilégiés où apprentissage et plaisir se rejoignent, dans un cadre différent du quotidien. Ils sont conçus pour favoriser l'épanouissement et le bien-être des enfants, tout en développant leur autonomie, leur sens des responsabilités, leur confiance en eux et leur capacité d'adaptation.

Au-delà de ces objectifs éducatifs, les séjours accordent une place importante à la détente, au jeu et à la découverte. Les enfants participent à une grande variété d'activités, telles que des jeux de plein air, des ateliers créatifs, des sorties en nature, des sports collectifs ou encore des découvertes culturelles. Ces expériences permettent de sensibiliser les enfants au vivre-ensemble et à l'hygiène de vie, tout en leur offrant des moments riches en plaisir, en partage et en apprentissages.

L'été, quatre camps sont organisés : trois à Bredene pour différentes tranches d'âge (6–9 ans, 8–10 ans, 10–12 ans) et un à Wavreumont pour les 9–12 ans. Cette répartition permet d'adapter les activités et le rythme de vie aux besoins des enfants, tout en restant cohérente avec le projet pédagogique des C.S.A. Les séjours sont surtout destinés aux enfants qui n'ont pas d'autres possibilités de vacances, afin de leur offrir des expériences enrichissantes dans un cadre sûr et encadré.

Ces séjours constituent aussi un espace d'apprentissage pour les animateurs, qui peuvent développer leurs compétences en animation, gestion de groupe et organisation, tout en renforçant leur sens des responsabilités et le travail en équipe. La coordinatrice veille à la

cohérence pédagogique, à la gestion des inscriptions et à la préparation logistique, en collaboration avec les responsables de séjour, afin d'assurer une expérience enrichissante, sécurisée et agréable pour tous.



Camp Bredene – 2024

Le dépannage manuel

L'ouvrier polyvalent a pour mission d'assurer la maintenance et l'entretien des bâtiments des C.S.A., en réalisant les travaux nécessaires pour maintenir les locaux en bon état. Il veille au nettoyage et à l'entretien quotidien des espaces et contribue à améliorer les conditions d'accueil en effectuant des réparations ou des travaux décoratifs dans les lieux communs, afin de conserver une ambiance conviviale. En collaboration avec la coordinatrice, il apporte également un soutien concret aux familles en difficulté du quartier, en réalisant de petits travaux à leur domicile, comme de l'aide au déménagement, des réparations ou de la peinture de meubles, des travaux de peinture sur les murs, ou le remplacement de fenêtres.

À mi-temps, l'ouvrier se rend disponible pour intervenir aussi bien dans les locaux des C.S.A. qu'à l'extérieur. Ces interventions peuvent être proposées par l'équipe permanente ou par le Conseil d'Administration, afin de répondre aux besoins quotidiens et ponctuels tout en soutenant la communauté.

Le travail d'équipe

L'équipe se réunit régulièrement (1x par semaine) pour adapter ses pratiques aux besoins des enfants et aux exigences du service. Ces réunions permettent d'assurer le suivi individualisé, d'évaluer l'évolution des enfants et d'ajuster les accompagnements si nécessaire.

Elles sont aussi l'occasion de discuter des besoins en formation, des relations avec les familles et les volontaires, et de vérifier la pertinence des animations, activités ou séjours proposés. Les temps de concertation servent également à réfléchir aux dynamiques internes de l'équipe, à l'organisation du travail et à la circulation de l'information, ainsi qu'aux aspects organisationnels et stratégiques tels que le projet d'accueil, le budget ou les orientations futures du service. Ainsi, ces temps de réunion participent pleinement à la qualité de l'accompagnement proposé et à la cohérence du travail d'équipe.

Moyens humains :

L'équipe des C.S.A. est composée de six professionnels qualifiés pour accompagner les enfants et les familles. La coordinatrice, éducatrice spécialisée en accompagnement psycho-éducatif, assure à la fois la gestion administrative, l'encadrement de l'équipe et le bon fonctionnement général des activités.

L'équipe bénéficie également du soutien d'un ouvrier polyvalent, chargé de l'entretien des locaux et de la réalisation de différents travaux, afin de garantir un environnement sûr et agréable pour tous.

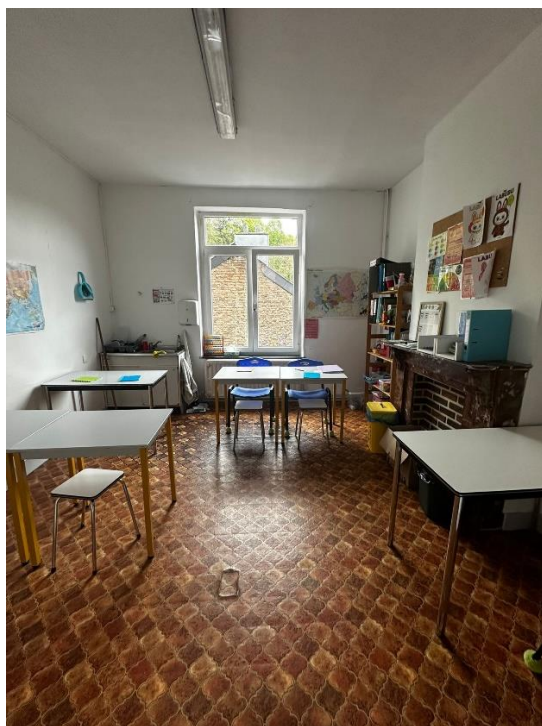
Les animateurs sont au nombre de quatre et ont les qualifications suivantes : soit animateurs socio-culturels, soit éducateurs, ce qui leur permet de proposer des activités adaptées et enrichissantes pour les enfants. Ils prennent en charge l'aide aux devoirs en plus de la création des ateliers autonomes en collaboration avec les volontaires, organisent les activités du mercredi et encadrent les stages proposés pendant les vacances scolaires.

Cette équipe de permanents est complétée par des volontaires, qui occupent une place essentielle au sein des C.S.A. Leur présence constitue un soutien précieux pour l'équipe et représente un véritable atout pour l'accompagnement des enfants. Cette collaboration fait partie intégrante de l'identité des C.S.A. et demeure une priorité constante dans leur fonctionnement.

Les C.S.A. peuvent également compter sur l'engagement de volontaires investis dans l'organisation des camps de vacances. Ces bénévoles jouent un rôle essentiel dans l'encadrement et l'animation des activités, en apportant leur énergie, leur créativité et leur sens des responsabilités. Leur présence permet d'assurer un accompagnement de qualité, tout en favorisant une ambiance conviviale et dynamique. Grâce à leur implication, les enfants bénéficient d'expériences enrichissantes, de moments de partage et de souvenirs inoubliables, dans un cadre sécurisant et bienveillant.

Moyens matériels :

Les C.S.A. disposent de locaux spacieux, qui permettent d'accueillir plusieurs groupes d'enfants en même temps. Ces espaces sont adaptés à toutes sortes d'activités : jeux, ateliers créatifs, aide aux devoirs ou moments calmes.



Local n°1



Local n°2



Local n°3



Local n°4

Dans les différents locaux, nous avons également des armoires avec du matériel scolaire et créatif.



Chaque local dispose également d'une étagère remplie de livres adaptés à tous les âges, permettant aux enfants de prendre librement un livre, que ce soit pour un moment de détente, de découverte ou de lecture autonome.



À chaque début d'année, l'équipe veille à trier, ranger et organiser l'ensemble du matériel afin que ça soit plus fonctionnel pour les enfants.

En complément, le grenier des C.S.A. est souvent perçu comme une véritable « caverne d’Ali Baba ». Cet espace regorge de trésors : anciens jeux, déguisements, accessoires, matériel oublié ou redécouvert, qui peuvent être réutilisés de manière créative.



Grenier - 2025

Accessibilité :

Pour inscrire leur enfant aux C.S.A., les parents se déplacent sur place pour remplir le document d’inscription lors d’un rendez-vous avec l’animateur référent (qui accueillera l’enfant dans son groupe). L’inscription à l’aide scolaire est gratuite, et la participation aux activités se fait à prix démocratique : 3 € pour les activités du mercredi et 30 € pour les semaines de stage pendant les vacances d’été. Des arrangements peuvent être envisagés afin qu’aucun parent ne se sente défavorisé et qu’il n’y ait aucune discrimination.

Lors de l’inscription, les parents reçoivent un document présentant les règles de fonctionnement des C.S.A., telles qu’inscrites dans le Règlement d’Ordre Intérieur (ROI). Un exemplaire est remis aux parents, et un autre est signé et conservé avec le dossier de l’enfant. Pour faciliter l’accueil des familles, l’équipe peut également compter sur un collègue parlant arabe, qui peut traduire et accompagner les parents si nécessaire.

9. La participation et le rythme des jeunes

Aux C.S.A., le rythme des enfants est au cœur de l'organisation des activités et de la vie quotidienne. Les journées sont pensées pour alterner des moments d'apprentissage, de jeux, de créativité et de détente, afin de respecter leurs besoins en énergie, en concentration et en repos. Les animateurs observent attentivement les enfants et adaptent le rythme des activités en fonction de leur âge, de leur niveau de fatigue, mais aussi de leur humeur et de leurs émotions. Cette attention permet à chacun de participer pleinement tout en évoluant à son propre rythme.

Cette organisation prend en compte les différences individuelles : certains enfants ont besoin de plus de temps pour se concentrer, tandis que d'autres ressentent le besoin de bouger avant de revenir à une activité plus calme. Les animateurs sont également attentifs aux signes de stress, de fatigue ou de frustration, et proposent alors des pauses, des activités apaisantes ou des temps d'écoute pour accompagner les enfants dans la gestion de leurs émotions.

Respecter à la fois le rythme et les émotions des enfants contribue à leur bien-être général, à leur motivation et à leur épanouissement. Cela favorise également un climat serein et équilibré au sein du groupe, où chacun peut se sentir en sécurité, écouté et respecté, dans un environnement adapté à ses besoins.

10. Les partenaires

Les parents :

Les rencontres avec les parents ont pour objectifs principaux d'améliorer la communication, d'assurer un suivi régulier et d'échanger autour du bien-être des enfants. Elles visent également à encourager une participation plus active des familles dans la vie des C.S.A.

Plusieurs actions concrètes sont mises en place pour atteindre ces objectifs et renforcer le lien entre les différents acteurs de l'école de devoirs.

Les réunions de parents organisées en début d'année permettent de présenter le fonctionnement, les activités prévues et de créer un premier espace d'échange avec les familles. À cela s'ajoutent des contacts plus personnalisés, comme les appels téléphoniques et les rendez-vous individuels, qui favorisent un suivi adapté à chaque enfant et une collaboration étroite avec les parents. Par ailleurs, les journées familles et autres moments conviviaux offrent des occasions d'échanges informels, renforçant les liens et encourageant l'implication des parents dans la vie des C.S.A.

À travers l'ensemble de ces actions, l'équipe veille à développer une véritable alliance éducative entre la famille, l'école et les C.S.A., en valorisant la communication, la confiance et la participation de chacun au bénéfice des enfants.

Les écoles :

La collaboration entre les écoles et les C.S.A. constitue un élément essentiel pour assurer un accompagnement cohérent pour les enfants. Les échanges entre les professeurs et les animateurs permettent de mieux comprendre les besoins, les difficultés ou les progrès des enfants, et d'adapter les activités proposées en conséquence. Cette complémentarité favorise une continuité entre le temps scolaire et extrascolaire, dans l'intérêt du développement global de l'enfant.

Avant la crise sanitaire du Covid-19, certains moments informels (sandwich bar) facilitaient les échanges, mais aujourd'hui, la communication se structure davantage à travers des contacts directs, comme des appels téléphoniques ou des rencontres organisées si nécessaire. Lorsqu'un enfant rencontre des difficultés particulières, une collaboration plus étroite peut être mise en place entre l'école et les C.S.A., afin d'assurer un suivi adapté et cohérent. Cette démarche permet d'offrir un cadre rassurant et de soutenir au mieux l'évolution et le bien-être de chaque enfant.

Les ASBL :

Les C.S.A. développent une collaboration active avec les ASBL du quartier afin de renforcer les liens sociaux et de s'inscrire pleinement dans la vie locale. Ces partenariats permettent de mutualiser les ressources, de partager des compétences et de proposer des activités variées, accessibles aux enfants et aux familles. En travaillant avec les acteurs associatifs du quartier, les C.S.A. contribuent à la création d'un environnement dynamique, solidaire et inclusif.

Parmi ces collaborations, le partenariat avec la Régie de quartier de Mangombroux occupe une place importante. Ensemble, nous organisons notamment la fête de quartier, un événement fédérateur qui rassemble les habitants autour de moments conviviaux, d'animations et de découvertes. Cette initiative favorise les rencontres entre les familles, renforce le sentiment d'appartenance au quartier et valorise l'engagement des différents acteurs locaux.

Dans cette même dynamique, les C.S.A. se sont fortement investis dans la création d'un comité de quartier, étant donné que la majorité des enfants fréquentant l'asbl proviennent du quartier de Mangombroux Abattoir. Il est donc apparu essentiel de renforcer les liens avec ce milieu de vie et de développer une dynamique collective à l'échelle locale. Ce projet vise à encourager la participation des habitants et à offrir un espace de dialogue où chacun peut s'exprimer et contribuer à des projets communs.

Cependant, malgré les initiatives mises en place et la volonté de dynamiser la vie locale, le comité de quartier peine encore à atteindre pleinement ses objectifs. La participation des habitants reste inégale et le fonctionnement nécessite encore des ajustements. La communication, la répartition des rôles et la mise en place d'actions concrètes doivent être renforcées afin de rendre le projet plus structuré et efficace.

Malgré ces difficultés, cette démarche reste prometteuse et constitue une base importante pour l'avenir. Les C.S.A. restent ouverts à toute proposition de partenariat avec des acteurs locaux, associatifs ou institutionnels, afin de continuer à développer des projets au bénéfice des enfants, des familles et du quartier, et de renforcer durablement la cohésion sociale et le vivre-ensemble.

11. La publicité

Chaque activité réalisée par les C.S.A. fait l'objet de la création d'un flyer spécifique. Ces supports de communication permettent de présenter les informations pratiques liées à chaque activité. Ils contribuent à rendre les projets plus visibles et accessibles pour les familles. Pour chaque activité, une animatrice transmet les flyers par e-mail aux familles concernées. Pour celles qui ne disposent pas d'adresse électronique, les flyers sont distribués directement aux enfants.

Une attention particulière est portée aux familles qui ne maîtrisent pas le français. Afin de garantir une bonne compréhension des informations, un éducateur de l'équipe, parlant arabe, peut jouer un rôle de relais et d'interprète. Il permet ainsi de faciliter les échanges et d'expliquer clairement les activités aux parents concernés, afin que chacun puisse être correctement informé et impliqué.

Enfin, afin d'augmenter encore la visibilité des C.S.A., d'autres outils de communication sont utilisés comme une page Facebook et un site internet. Ces plateformes permettent de diffuser rapidement les informations, de partager des photos des activités et de toucher un public plus large, au-delà du quartier. Elles constituent un moyen complémentaire efficace pour informer les familles et valoriser les projets menés tout au long de l'année.

12. Evaluation

L'évaluation de ces objectifs repose d'abord sur le suivi des activités principales des C.S.A., à savoir l'école des devoirs, les activités du mercredi et les stages durant les vacances scolaires. Il s'agit de vérifier leur continuité, leur régularité ainsi que leur capacité à répondre aux besoins des enfants. La qualité des activités proposées est également un critère essentiel : la diversité des projets, leur intérêt pédagogique, l'ouverture à de nouvelles expériences et la satisfaction des enfants et des familles permettent d'en mesurer la pertinence et l'impact.

Enfin, cette évaluation sera réalisée en réunion d'équipe, afin de permettre une analyse collective et partagée. Ce travail en commun garantit une vision globale des actions menées, favorise l'échange de points de vue entre les professionnels et permet d'identifier ensemble les points forts ainsi que les pistes d'amélioration pour la suite du projet

RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR (R.O.I.)

Identification du Pouvoir Organisateur :

ASBL **Les Chaînes de Services et d'Amitié**

Rue de Stembert, 48 à 4800 VERVIERS

087/35.14.65. - info@csav.be - www.csav.be

Responsables et personnes référentes pour l'Ecole De Devoirs :

- ❖ Philippe MASSART, Président du Conseil d'Administration – 0498/52.06.99 ;
- ❖ Maëlle PIRLET, coordinatrice de l'asbl – 087/35.14.65 ;
- ❖ Fabienne TOMBAL, Ismaël EL KHAYARI, Audrey PIPELEERS et Hugo VALENCON
Animateurs et animatrices responsables de l'accueil des enfants – 087/35.14.65. ou
0494/10.83.16.

Public visé

Les statuts de l'ASBL définissent la zone d'intervention principale comme étant l'arrondissement de Verviers. Toutefois, selon le secteur d'activité ou le type de service proposé, des adaptations géographiques peuvent être envisagées, afin de répondre aux besoins des enfants et des familles au plus près de leur lieu de vie.

- ❖ L'aide scolaire accueille un maximum de 56 enfants, âgés de 6 à 12 ans et fréquentant l'enseignement primaire, ainsi que 16 adolescents de 12 à 15 ans, inscrits de la 1^{er} à la 3^e secondaire (deux fois/semaines).
- ❖ Les enfants participant aux animations des mercredis et vacances scolaires. Chaque semaine, ce sont 16 enfants maximum qui peuvent être accueillis. Il existe également un groupe ados constitué d'anciens de l'EDD (ayant quitté l'enseignement primaire), âgés de 12 à 15 ans (1x par mois)
- ❖ Les séjours de vacances visent les enfants, âgés entre 6 et 12 ans qui n'ont aucune autre possibilité de partir. Priorité d'inscription est donnée aux enfants déjà inscrits aux CSA jusque fin mars, après la coordinatrice ouvre les inscriptions à l'arrondissement de Verviers.

Heures d'ouverture

Dans le cadre de l'aide scolaire, les enfants sont accueillis les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h30 à 17h30. Une fois leurs devoirs terminés, des ateliers autonomes sont proposés. Cependant, si l'enfant ne souhaite pas faire les ateliers autonomes, il peut aller s'occuper calmement.

Le groupe auquel appartient l'enfant est déterminé en début d'année en fonction des demandes des parents et des places disponibles. Les nouveaux inscrits s'intègrent dans un des groupes, en fonction des places devenues vacantes.

Pour ce qui est des animations, celles-ci ont lieu tous les mercredis de 14h à 17h. Le groupe des ados est, pour le moment, accueilli un mercredi par mois selon un horaire variable.

Durant les vacances scolaires, des activités en journée sont également proposées selon l'horaire 9h30-16h30. La durée d'un stage peut aller d'une simple journée à une semaine complète, en fonction de la durée de la période de vacances.

Modalités d'inscription

La procédure d'inscription aux C.S.A., tant pour l'école de devoirs (EDD) que pour les animations, repose sur une rencontre préalable avec les parents. Lors de cet entretien, un formulaire est complété avec un animateur, permettant de mieux connaître l'enfant, son environnement, ses centres d'intérêt, ses éventuelles difficultés ainsi que les attentes de la famille. Ce moment est également l'occasion de présenter le fonctionnement général, de répondre aux questions et de rappeler que l'accompagnement proposé ne se limite pas aux devoirs, mais inclut aussi les activités du mercredi, les stages et les actions menées dans le quartier.

Pour l'EDD, la réinscription automatique est soumise à deux critères : la présentation du bulletin de fin d'année et la participation à dix activités sur l'année, un mercredi comptant pour une activité. Une adaptation est prévue pour les enfants indisponibles le mercredi, qui doivent alors participer à cinq activités, les journées familles et les stages étant également pris en compte. Les nouvelles demandes d'inscription se font via une liste d'attente dès le mois de juin. En août, les familles sont recontactées afin de finaliser l'inscription, et en cours d'année, les places libérées sont attribuées selon cette liste, remise à zéro chaque année afin de garantir une égalité des chances.

Concernant les animations, le fonctionnement est similaire : les parents reçoivent chaque mois le programme des activités et inscrivent leur enfant selon leurs souhaits. La priorité est donnée aux enfants inscrits à l'EDD, afin de garantir leur participation aux activités nécessaires à leur suivi. Les places restantes sont ensuite ouvertes aux autres enfants, permettant ainsi une certaine ouverture tout en préservant les objectifs de l'école de devoirs.

Au-delà de l'aspect organisationnel, ce système vise à favoriser la socialisation et le bien-être des enfants. La participation régulière aux activités leur permet de créer des liens, de s'intégrer dans un groupe et d'évoluer dans un cadre sécurisant. Cette continuité renforce leur implication, leur épanouissement personnel et leur développement relationnel.

Participation Aux Frais (P.A.F.)

L'inscription à l'aide scolaire est **gratuite**.

Les animations et les séjours d'été sont fixés à un prix très démocratique afin que ce coût ne constitue pas un obstacle pour les familles. Ce tarif ne dépasse jamais les dispositions du décret Ecole de devoirs et Centre de Vacances. En 2025, le tarif appliqué est : 3€/mercredi, 5€/journée de stage et 60€/séjour.

L'équipe des CSA reste disponible pour trouver des arrangements dans des situations très difficiles ou délicates.

Goûter

Chaque jour, les enfants peuvent venir à l'Ecole De Devoirs après avoir pris le goûter à la maison, ou peuvent le prendre avec eux, pour le manger sur place, avant de commencer à travailler.

Chaque jeudi, un goûter sain est offert par les CSA aux participants de l'EDD.

Accessibilité

L'EDD se situant au cœur du quartier de l'Abattoir où l'asbl est implantée, les enfants y viennent **seuls** (avec autorisation parentale dûment signée sur le formulaire d'inscription) **ou accompagnés**.

Aucun transport depuis l'école n'est prévu par l'asbl. La prise en charge des enfants commence donc à leur entrée aux CSA et se termine lorsqu'ils quittent l'immeuble selon les dispositions prises par les parents dès l'inscription.

Rapports avec les parents

L'inscription d'un enfant passe toujours par une **rencontre avec le permanent qui va s'occuper de leur jeune**. Ce permanent va devenir la personne référente pour les parents et si jamais, la coordinatrice est là pour les aider.

Conscients que les parents doivent participer au suivi de l'enfant, et ce, malgré les possibles obstacles pour le réaliser, l'équipe d'animation travaille pour une plus large implication des parents.

Relations avec les écoles

Pour les CSA, entretenir de bons contacts entre l'EDD et les écoles fréquentées par les enfants est essentiel pour mener un travail approfondi, cohérent et efficace.

En septembre, l'animateur référent transmet un mot dans le journal de classe de l'enfant afin de recueillir les coordonnées de l'enseignant. Cette démarche permet d'établir un lien direct entre l'école et les C.S.A., et de faciliter les échanges autour du suivi de l'enfant.

Ce contact informe également le professeur que l'enfant est inscrit et accompagné dans une école de devoirs. Cela favorise une meilleure collaboration entre les différents acteurs éducatifs, permettant ainsi un accompagnement plus cohérent et adapté aux besoins de l'enfant.

Outils de communication

Différents outils sont utilisés afin de faciliter la communication entre les différents acteurs qui gravitent autour de l'enfant en EDD :

- ❖ Un **cahier nominatif** est tenu pour chaque enfant par les personnes encadrant l'école de devoirs. Il permet d'assurer un suivi quotidien et de garder une trace des devoirs réalisés, qui sont brièvement évalués chaque jour. Cet outil facilite également l'identification des apprentissages à retravailler et permet d'adapter l'accompagnement en fonction des besoins de l'enfant. Ce cahier sert aussi de support de liaison lors des échanges avec les écoles, notamment en cas de rencontre ou de suivi avec les enseignants. Il ne se limite pas uniquement à l'aspect scolaire, mais permet également de noter des éléments liés au développement global de l'enfant, contribuant ainsi à une meilleure compréhension de son évolution, de son bien-être et de son parcours au sein des C.S.A.
- ❖ Le maximum est fait pour maintenir un **contact régulier** avec les familles, soit dans nos locaux, à domicile ou par téléphone, en leur faisant part des éléments observés.

Assurances

L'ASBL CSA souscrit une assurance globale couvrant les accidents corporels pour les enfants inscrits aux CSA, ainsi que pour les animateurs et leur responsabilité civile. Chacun est couvert pendant les activités CSA et sur le trajet entre l'association et le domicile.

En revanche, les CSA ne couvrent pas les dommages causés aux objets personnels des enfants et des animateurs (téléphones, lunettes, etc.).

Dispositions relatives au droit à l'image

Le dossier d'inscription comprend l'**autorisation parentale** suivante : « Dans le cadre de notre travail, nous sommes de temps en temps amenés à prendre des photos ou à être filmés. Ces occasions ont pour but de valoriser les enfants et leurs actions. Ces photos sont susceptibles d'être diffusées sur nos panneaux d'affichage ainsi que transmises à la presse locale. Elles ne seront ni vendues ni utilisées à d'autres usages. Etes-vous d'accord que l'on photographie ou que l'on filme votre enfant ? OUI-NON + Remarque ».

Règles de déontologie – Devoir de discrétion

Les encadrants, tant bénévoles que permanents, travaillant à l'EDD, sont tenus aux **règles de déontologie et de confidentialité** qui sont celles de tout travail social respectueux des personnes. Il en va de même pour ce qui concerne le devoir de discrétion, indispensable à tout travail social de qualité (il est mentionné dans notre convention de volontariat).

Les uns et les autres sont donc tenus à un **devoir de discrétion**. Les informations et les renseignements, par exemple ceux qui sont repris sur la fiche d'inscription ou encore ceux qui sont recueillis dans le cadre des rencontres avec les enseignants des enfants, sont « à usage professionnel » : ils ne peuvent être utilisés que dans le cadre du travail avec l'enfant, au sein de l'EDD, et dans le seul intérêt de l'enfant. Ces renseignements ne pourront servir qu'à ce pour quoi ils ont été communiqués.